



Bulletin municipal

COMMUNE de SALLES COURBATIERS

N° 1 - Juillet 2014



Thierry Capelle,
Les Barthes
Conseiller municipal
Réfèrent voirie

Julie Odin,
Lot. Le Champ
Conseillère municipale



Claude Miquel,
Mas d'Albagnac
Conseiller municipal
Réfèrent environnement



Gérard Colonges,
Bourg de Salles Courbatiers
Conseiller municipal
Président du SMIX
Réfèrent urbanisme



Monique Chabbert,
Bourg de Salles Courbatiers
Adjointe
Réfèrent animation



M-Noëlle Margaridenc,
La Viguerie
Conseillère municipale



Françoise Calmettes,
La Revigne
Adjointe
Présidente du CCAS



Pierre Marguerite,
Claunhac
Conseiller municipal



Françoise Joly,
Puechgoudou
1^{ère} adjointe
Présidente du SIVU

Yannick Barnabé,
Claunhac
Conseiller municipal



Voilà plus de trois mois que l'équipe municipale s'est installée dans la salle du conseil. Trois mois d'activité pour d'une part prendre nos marques au sein de la Mairie et d'autre part pour définir les bases de notre travail à venir.

Les dossiers sont aussi nombreux que les enjeux, malgré tout le travail accompli par nos prédécesseurs.

Les communes rurales comme la notre font de leur mieux pour survivre économiquement.

Je m'attacherai, avec modestie mais aussi fermeté, tout au long du mandat que vous nous avez confié, à conduire notre commune au meilleur de ses possibilités, et à rechercher l'équilibre entre vos besoins et les projets nécessaires pour assurer notre attractivité dans la limite des moyens financiers et humains dont nous disposons.

La responsabilisation de tous est indispensable pour avancer. Nous avons chacun le devoir d'être attentif aux autres et de nous entraider afin de favoriser le bien vivre ensemble au quotidien.

Les actions de l'équipe municipale seront, pour les six ans à venir, motivées en priorité par l'harmonisation des rapports humains.

Il est venu le temps de vous informer sur la vie de notre commune, comme nous nous efforcerons de le faire pendant toute la durée de notre mandat.

Il est venu le temps pour nous de faire le point sur les outils que nous mettons en place pour faciliter notre fonctionnement et optimiser nos échanges avec vous. Ce premier bulletin du mandat représente un trait d'union entre l'équipe municipale et vous. Je vous remercie pour l'attention que vous prenez à sa lecture, tant pour votre information que par égard pour l'équipe qui vous le soumet.

Bien à vous,
Jérôme Massé



ACTIVITÉ COMMUNALE

Conseil municipal du 28 Mars 2014

Tous les conseillers sont présents.

Election du Maire

Au 1^{er} tour de scrutin, ont obtenu :

Jérôme Massé : 7 voix

Pierre Marguerite : 1 voix

Bulletins blancs : 3

Jérôme Massé,

ayant obtenu la majorité absolue,
a été proclamé Maire.

Election des adjoints

Le Conseil décide la création des
3 postes d'adjoint. Ayant chacune
obtenu la majorité absolue, ont été
déclarées adjointes :

Françoise Joly

Françoise Calmettes

Monique Chabbert

Election des délégués aux différents syndicats

SIEF (Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac)	Titulaires	G. Colonges - Y. Barnabé
	Suppléants	T. Capelle - J. Odin
SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron)		C. Miquel - Y. Barnabé
SIVU des écoles de la vallée de la Diège (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)	Titulaires	F. Joly - J. Massé - F. Calmettes M-N. Margaridenc
	Suppléants	P. Marguerite - M. Chabbert
Communauté de Communes		J. Massé - G. Colonges
Délégué Défense		J. Massé
Délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale)		F. Calmettes

Au sein de ces commissions ont été nommés les présidents, vice-présidents
et membres.

SIVU des Ecoles : *Présidente*, Françoise Joly

Communauté de Communes : *Président*, Didier Pouzoulet-Ligues

SMIX : *Président*, Gérard Colonges

SIEF : *Président*, Alain Savignac

Désignation des membres des commissions communales

Finances	J. Massé - Y. Barnabé - P. Marguerite F. Calmettes - G. Colonges
Voirie	T. Capelle - C. Miquel - P. Marguerite M-N. Margaridenc
Aide sociale - CCAS	F. Calmettes - J. Odin - F. Joly
Environnement tourisme	C. Miquel - G. Colonges - M. Chabbert - F. Joly J. Odin - T. Capelle
Association/Animations/Culture	M. Chabbert - P. Marguerite - Y. Barnabé - J. Odin
Urbanisme	G. Colonges - F. Joly - Y. Barnabé - C. Miquel M. Chabbert - J. Odin
Compte Rendu de réunions Bulletin Municipal	J. Odin - M. Chabbert - M-N. Margaridenc
Appel d'offres	Y. Barnabé - G. Colonges - C. Miquel <i>Suppléante</i> : F. Joly

Commissions intercommunales

Evaluation transfert des charges et du personnel	J. Massé - G. Colonges
Finances	J. Massé - F. Calmettes
Aménagement de l'espace	C. Miquel - F. Joly
Développement économique	J. Massé - M-N. Margaridenc
Tourisme	M. Chabbert - J. Odin
Protection et mise en valeur de l'environnement	C. Miquel - G. Colonges
Vie Sociale - Pôle action sociale	M. Chabbert - F. Joly
Vie Sociale - Pôle Jeunesse	J. Odin - F. Calmettes
Équipements Sportifs	Y. Barnabé - P. Marguerite
Voirie	T. Capelle - P. Marguerite
Foirail	Y. Barnabé - T. Capelle

Conseil municipal du 17 avril 2014

Tous les conseillers sont présents.

Vote des budgets primitifs

Budget primitif De LA COMMUNE, il s'équilibre comme suit:

en recettes et en dépenses de fonctionnement: 327 806 euros

en recettes et en dépenses d'investissement: 415 808 euros

Budget primitif ASSAINISSEMENT, il s'équilibre comme suit:

en recettes et en dépenses de fonctionnement: 96 520 euros

en recettes et en dépenses d'investissement: 125 604 euros

CAISSE DES ÉCOLES: il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1315 euros.

Vote des taux d'imposition

	Taux 2011/2012	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	9,54	9,82	10,01
Taxe foncière « bâti »	17,56	18,08	18,44
Taxe foncière « non bâti »	95,36	98,15	100,05

L'ensemble de ces taxes représentent pour 2014 une somme de 98 604 euros qui revient à la commune.

L'augmentation des taux votée pour 2014 représente 1204 euros de plus par rapport à 2013. elle a une incidence modeste sur le budget communal mais est néanmoins précieuse pour financer les emprunts couvrant les importants travaux réalisés ces dernières années.

Attribution des subventions aux associations

Attribution pour une somme totale de 1750 €, répartie comme suit:

- 120 € par association
- 550 € pour le foot en raison d'une activité hebdomadaire
- 240 € pour la bibliothèque.

S.I.V.U. des Ecoles

Sont élues respectivement Présidente et Vice-Présidente M^{mes} F. Joly et M. Bouissac. Trois réunions ont eu lieu à ce jour:



1^{ère} réunion:

élection des différents membres en présence de tous les délégués du Conseil Syndical (délégués de Salles-Courbatiers et de Naussac) et information sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

2^{ème} réunion:

Discussion ouverte avec les enseignantes de Bez de Naussac sur la répartition des effectifs pour la prochaine rentrée. La moitié des grandes sections de maternelle sera scolarisée à Bez pour un rééquilibrage des effectifs.

3^{ème} réunion:

Cette dernière réunion a eu lieu en réaction à la délibération prise par certaines municipalités concernant l'application ou non de la réforme des rythmes scolaires. Le Conseil Syndical a décidé d'appliquer la réforme pour la rentrée 2014 dans la continuité du projet initial en émettant des réserves sur l'adaptation de cette réforme en milieu rural.



Une réunion d'information, destinée aux parents, concernant l'organisation des temps scolaires et périscolaires a eu lieu le 17 juin 2014.

CCAS

Formé de 3 membres élus de la commission communale (Julie Odin, Françoise Joly et Françoise Calmettes) et de 3 personnes nommées (Martine Maniago, Marcel Barnabé, Robert Bénazech), le CCAS a élu Françoise Calmettes, présidente et a pris connaissance de son budget propre soit 548 euros.

Son action s'inscrit dans un objectif de prévention, de solidarité et de développement social dans la commune, en lien avec les institutions, les associations et en direction de certaines catégories de populations.

Il peut apporter un soutien ponctuel, transmettre les demandes d'aide sociale aux autorités décisionnelles compétentes, et contribuer à des actions de coopération avec les associations, les professionnels sociaux ou du secteur privé.

Le CCAS est propriétaire d'un patrimoine situé à Claunhac: un ancien presbytère devenu salle communale et un jardin mis à la disposition de particuliers sous la forme de 7 lots.



Un E jo Urné E
"arrachage"
 de la renouée du Japon
 (plante nuisible - très invasive)
 sera programmée
 en septembre au jardin.

L'été arrive (enfin)! Comme vous le savez, la déshydratation est le risque majeur en cas de canicule particulièrement pour les personnes âgées, surtout si elles sont isolées.



Toute personne se sentant vulnérable (ou sa famille), peut s'inscrire en Mairie ou auprès de la Présidente du CCAS, Françoise Calmettes, pour bénéficier d'un soutien en cas de canicule.

Plus généralement, dans un esprit de solidarité, soyez attentifs à vos voisins et signalez-nous toute situation préoccupante!

Commission voirie - Bâtiments communaux

Concernant la voirie, le budget 2014 s'élève à 21 863 euros. Il sera utilisé en priorité pour la réfection de la route du stade, la réalisation des fossés à Brugidou et Coupely et au virage du lotissement Le Champ.

A noter également que le SleDA rebouchera les imperfections de la chaussée dans le bourg de Claunhac d'ici fin 2014.

La réfection d'une partie de la toiture de l'église de Claunhac est prévue aussi courant 2014.

Quelques RAPPELS sur la pratique de l'ÉCOBUAGE, sur notre commune :

Pour les propriétaires ou ayant droit

INTeRDICTIOn toute l'année par vent supérieur à 40 km/h

DéCLARATIOn eN MAIRIe : du 1^{er} janvier au 28 février, du 1^{er} mai au 14 juin et du 1^{er} octobre au 31 décembre

AUTORISATIOn DÉLIVRée PAR Le MAIRe : du 1^{er} mars au 30 avril et du 15 juin au 30 septembre

Pour les autres usagers INTeRDICTIOn

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le 05.65.73.50.00 (service agriculture et développement rural de la Direction Départementale des Territoires).



Commission animation

Elle s'est réunie le 9 avril pour organiser :

LE TROC DE PLANTES : qui a eu lieu le dimanche 18 mai ; en plus des échanges de plantes, des jeux axés sur le tri des déchets, les insectes et les plantes ont été organisés pour les enfants, qui ont participé de façon très active.



LE FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL EN AVEYRON : avec la prestation de la chorale lettone à Clunhac le 23 juillet (détails dans le calendrier des événements de l'été, page 14 du bulletin)

La réunion avec toutes les associations de la commune a eu lieu le 25 juin. Il a surtout été question de **LA FETE DE LA SOUPE** reconduite à l'unanimité de l'assemblée. elle aura lieu le 11 octobre, course d'orientation et animation jeux seront au programme en équipes multigénérationnelles.



CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Le 3 août 1914, l'Allemagne entrait en guerre contre la France;

A l'occasion du centenaire du début de cette guerre, notre commune souhaite rendre hommage à ses habitants morts au cours de la « Grande Guerre » en organisant une collecte d'objets ou de documents, prêtés par leurs familles, et qui pourront servir à une exposition temporaire dans une salle municipale.

Les personnes intéressées pour un prêt peuvent se faire connaître à la mairie d'ici le 1^{er} novembre 2014, en laissant leurs coordonnées pour être contactées.

ACTIVITÉ INTERCOMMUNALE

l'AG de l'Office du Tourisme de Villeneuve

25 avril 2014

Initialement géré par la Commune de Villeneuve, le Syndicat d'Initiative est depuis 2012 devenu une structure intercommunale. En 2013, il a obtenu son classement en 3^e catégorie. Ceci transforme donc le syndicat d'initiative en Office du Tourisme à part entière, dont les activités se répartissent surtout en 4 pôles :

- Travail auprès des hébergeurs
- Organisation, ou participation à l'organisation d'évènements
- Elaboration de plaquettes et de documents sur les richesses du patrimoine de la Communauté de Communes
- Accueil et orientation du public

Il a été recruté une employée à temps partiel. Ses missions, outre l'accueil du public, recouvrent le développement des partenariats et le travail sur le site Internet de l'Office, afin de développer des outils de réservation destinés à faciliter le travail des hébergeurs du territoire.

La Présidente encourage également les associations de la Communauté de Communes à communiquer les dates et le contenu de leurs manifestations auprès de l'accueil, afin d'aider à leur diffusion au public.

Vie sociale – Pôle jeunesse

La section « pôle jeunesse », de la commission Vie sociale de la Communauté de Communes, s'est réunie le 2 juin dernier. Elle s'est axée sur deux thèmes principaux :

Le Centre de Loisirs : il dispose d'un agrément pour l'accueil de 50 enfants, mis en péril par de nouvelles normes. Le problème se réglera par la construction, prévue pour 2015, d'un nouveau bâtiment, destiné à accueillir le Centre de Loisirs, et le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il sera construit sur le terrain contigu au gymnase de Villeneuve, où l'accueil se fait actuellement.

Le Président de la Communauté de Communes rappelle par ailleurs l'importance de l'inscription préalable au CLSH, afin de mieux répondre aux besoins en terme d'animation.

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) : il aura pour mission d'une part, de renseigner et de mettre en relation les parents et les 26 assistantes maternelles du territoire, et d'autre part d'accueillir 2 à 3 demi-journées par semaine les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde afin de rompre leur isolement.

Réunion commission environnement

5 juin 2014

Représentants de la commune :

Gérard Colonges (excusé) remplacé par Françoise Calmettes - Claude Miquel

Quelques chiffres concernant le ramassage des ordures ménagères en 2013.

Ces chiffres concernent l'ensemble de la communauté. Il n'existe pas de chiffres propres à la commune de Salles-Courbatiers, la collecte se faisant sur plusieurs communes.

Coût du traitement du tri sélectif

(conteneur jaune), en augmentation

tous les ans.

Tonnage collecté : 302.9 tonnes

(50kg/hab.)

% de refus : 16.39 % (63.33 tonnes)

Coût du tri : 7391.08 € (1.34 €/hab.)

Le pourcentage de refus est en légère diminution. Il est également légèrement plus faible que la moyenne nationale. Il faut savoir que plus le pourcentage de refus sera faible, plus le coût du tri diminuera.

Coût du traitement des ordures

ménagères (conteneur marron),

en diminution depuis 2011.

Tonnage collecté : 1374.10 tonnes

Coût du tri : 104807.56 €

soit 229kg/hab. pour un coût de

19.06 €/hab. (approximativement)

Coût des sacs poubelles : 16683 €

soit 3 €/hab. environ.

Ces sacs sont disponibles en mairie, cependant, nous incitons les habitants, dans un souci d'économie, à mettre les déchets recyclables en vrac dans la benne jaune.

RAPPEL

Tournée de collecte des ordures ménagères le lundi (secteur de Salles Courbatiers) et le mardi (secteur de Claunhac).

Tournée de collecte du tri sélectif le jeudi des semaines paires.

POUR INFO

- La multiplication des points de collecte augmente le coût de la collecte.
- Des containers et un récup'erre sont à disposition en cas de besoin (ex : fêtes de Salles et de Claunhac)
- Un groupe de travail va réfléchir sur un projet d'agrandissement de la déchetterie (C. Miquel représentera la commune).
- Nous rappelons que les containers mis à disposition pour un usage professionnel, par exemple à l'épicerie, ne doivent pas être utilisés par les particuliers.

SMIX : Syndicat MIXte de la Diège

Marais de Montaris

A l'occasion de la journée du petit patrimoine le Syndicat MIXte de la Diège a présenté aux habitants de la commune les travaux déjà réalisés et à venir sur les sites de la source et du marais.



Le syndicat mandaté par la Communauté de Communes, à l'initiative de la mairie, a pour mission la protection et la valorisation des sources de la Diège ainsi que de son environnement comme les chemins, les murets, les caselles, etc...

Par cette belle matinée nous avons commencé par visiter la zone, face à l'imprimerie, réhabilitée l'année dernière. Rémi Garrigou, technicien du syndicat, nous a présenté et expliqué les grands principes des travaux de remise en état de cette partie du marais qui doivent permettre une meilleure alimentation en eau de la Diège pendant l'été. Cette réhabilitation a demandé de gros efforts ; un

grand merci à René Massip qui nous a permis de faire ces travaux sur sa propriété dont tout le monde va bénéficier.

Nous avons poursuivi notre promenade vers les sources de la Diège en passant par le ponton d'observation, le chemin rouvert avec l'aide de l'association « Diègons ensemble », le trou de Gargantua, les résurgences de la rivière pour arriver au captage des eaux. La station de pompage étant désaffectée cette zone va être restaurée prochainement et les canalisations bouchées.

A partir de cet été le syndicat va commencer à remettre en état cette partie de la zone humide en abattant les arbres et rouvrant à la vue cette partie de la source (voir schéma). Un observatoire à oiseaux va être installé à proximité par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

La balade s'est poursuivie en rentrant au village par la route, en longeant la rivière et s'est terminée, à l'initiative de Thierry Capelle, par une présentation des chasseurs à l'arc. Les explications concernant la régulation de la population de ragondins étaient particulièrement instructives ainsi que la démonstration de tir sur des leurres disposés à proximité dans les roseaux.

Gérard COLONGES
Président du Syndicat mixte de la Diège

Calendrier des événements de l'été

Le 17 juillet, à 17h35 sur ARTe. Retrouvez Au Fil de Laine dans l'émission "Détour(s) de mob" ou en replay sur internet www.emissionreplay.fr

Charale Lettanne "Banum Cultura" à l'église de Claunhac le 23 juillet à 21h, dans le cadre du 6^{ème} Festival Choral International en Aveyron. Rencontre avec les choristes autour d'un verre, après la représentation.

Fête de Salles-Courbatiers les 2 et 3 août: 3 groupes en concert le samedi soir; dimanche, fête sur le thème des années 50, avec repas « tartines ».



Le 9 août, Faulées de la Diège organisées par Diégeons ensemble. Cette année, une participation de 3€ par participant sera reversée à l'association ELA (Association Européennes contre les Leucodystrophies).

Le 10 août: les Carretous, à Cambon.

Fête de Claunhac les 14 et 15 août: bal disco le 14, repas champêtre et bals disco et musette le 15.

Le 6 septembre Fête des Elus, plantation d'un arbre devant la Mairie, apéritif dînatoire place de la Mairie, ou repli à la salle socio-culturelle en cas de mauvais temps.

Le 21 septembre: journée randonnée sur sentier balisé, autour de Salles-Courbatiers, 18 km ou variante plus courte, organisée par Diégeons ensemble.

Fête de la Soupe, le 11 octobre.

DU NOUVEAU dans le règlement des différentes SALLES COMMUNALES

Dorénavant, l'employé communal sera en charge d'effectuer l'état des lieux avant chaque location, le vendredi entre 11h et 12h, et après.

Il procédera également au lavage de la salle, que ce soit pour les particuliers ou pour les associations.

Le prix du chauffage, de début octobre à fin mars, passera de 20 à 25 euros par réservation (les frais d'électricité n'étant pas couverts)

Une réflexion est engagée sur un plus long terme pour améliorer la gestion de cette salle et garantir un meilleur entretien.

nouvelle possibilité de réservation du Foyer Rural de Salles-Courbatiers: la demi-journée (réservée aux habitants) à 30 euros.

Actions citoyennes

Les communes rurales comme la notre sont prises en étau, entre les besoins pour maintenir un territoire en bon état, et les moyens pour y parvenir. Face à ce constat nous avons décidé de développer plus encore les journées d'actions citoyennes. Ponctuellement, nous vous informerons sur des chantiers lourds à gérer pour quelques personnes mais bien plus agréables et conviviaux lorsque nous sommes nombreux. Ceux d'entre vous, qui le veulent, et le peuvent, seront les bienvenus pour partager l'effort du chantier mais aussi le réconfort du couvert comme il y a quelques jours au ruisseau de Cambon. Grâce à ces actions nous arriverons à conserver notre patrimoine, et certainement à retisser les liens de solidarité qui font parfois défaut de nos jours.

RAPPEL URBANISME

Dans une démarche citoyenne, il est impératif de faire une déclaration préalable de travaux avant toute modification de vos propriétés. *Faite en Mairie même tardivement, elle vous évitera des risques de paiement d'arriérés.*



Journée débroussaillage du ruisseau de Cambon :

Récemment des riverains des sympathisants et des conseillers se sont retrouvés sous la houlette de Gérard Colonges pour nettoyer une portion du ruisseau de Cambon. Journée conviviale et riche d'enseignements. Grand merci à tous les participants.

Invitation

Nous vous invitons personnellement le 6 septembre à 18h00 devant la mairie à l'occasion de la fête des élus. Merci pour votre présence lors de ce moment convivial autour d'un apéritif dînatoire qui sera précédé d'une traditionnelle plantation...

L'équipe municipale



Horaires de la Mairie

Secrétariat

Lundi-Jeudi : 9h-12h/14h-17h

Mercredi : 9h-12h

Permanences du Maire

Lundi et Jeudi 10h-12h

Horaires de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-11h45

Mercredi : 9h-12h